



ALBIOMA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS LA DÉFENSE, LE 23 DÉCEMBRE 2016

ALBIOMA BOIS-ROUGE : SIGNATURE D'UN DEUXIÈME AVENANT AU CONTRAT EDF ET FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS IED

Compensation des coûts de mise en conformité des systèmes de traitement des effluents liquides et gazeux

Levée d'un financement bancaire de 144 millions d'euros dans des conditions favorables

La centrale Albioma Bois-Rouge, située à La Réunion, a signé le 23 décembre 2016 un deuxième avenant à son contrat d'achat d'électricité avec EDF, après avis favorable de la Commission de Régulation de l'Énergie (délibération du 30 novembre 2016).

Il prévoit une augmentation de la rémunération de la centrale prenant en compte les coûts de mise en conformité des systèmes de traitement des effluents liquides de l'unité ABR 2 (directive européenne IPPC sur la prévention et la réduction intégrées de la pollution) et des systèmes de traitement des fumées de l'unité ABR 1 (directive européenne IED sur les émissions industrielles).

En parallèle, Albioma Bois-Rouge a levé, dans des conditions favorables, un emprunt bancaire à long terme (16 ans) d'un montant de 144 millions d'euros, en vue d'assurer le financement des investissements requis au titre de la mise en conformité de ses systèmes de traitement des fumées et de refinancer l'intégralité de sa dette existante. Ce financement sera appelé au fur et à mesure de la construction des nouveaux équipements entre 2017 et 2019.



Prochain rendez-vous : résultats annuels de l'exercice 2016, le 1^{er} mars 2017 (avant bourse).

À PROPOS D'ALBIOMA

Albioma est un producteur d'énergie indépendant, leader mondial de la valorisation à haute efficacité énergétique de la biomasse en partenariat avec les agro-industriels. Depuis plus de 20 ans, Albioma exploite des centrales thermiques valorisant la bagasse, coproduit fibreux de la canne à sucre remplacé par le charbon hors campagne sucrière. Son expertise unique lui a permis de s'imposer comme un partenaire incontournable de l'industrie du sucre et de l'éthanol dans l'Outre-Mer et à l'Île Maurice. Albioma développe désormais des centrales 100 % biomasse qui valoriseront, aux côtés de la bagasse, des déchets verts ou des résidus de l'industrie du bois. En complément, le Groupe exploite un parc photovoltaïque performant et des unités de méthanisation agricole. Présent en France métropolitaine, dans l'Outre-Mer français et à l'Île Maurice, le Groupe est implanté depuis 2014 au Brésil, premier producteur mondial de canne à sucre.

Pour plus d'informations, consultez www.albioma.com

CONTACTS INVESTISSEURS

JULIEN GAUTHIER
julien.gauthier@albioma.com
+33 (0)1 47 76 67 00

CONTACTS MEDIAS – LPM STRATEGIC COMMUNICATIONS

LUC PERINET-MARQUET
lperinet@lpm-corporate.com
+33 (0)1 44 50 40 35